

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

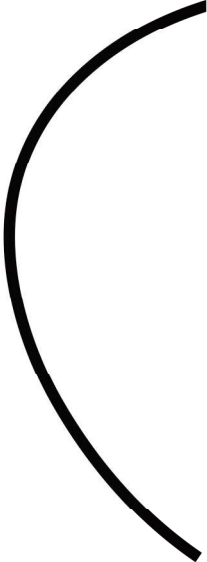
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01300 Numéro SIREN : 850 111 956 Nom ou dénomination : A3 CONSTRUCTION

Ce dépôt a été enregistré le 20/03/2024 sous le numéro de dépôt 7795

A large, thick black curved line that starts from the left edge of the page and curves upwards and to the right, framing the company information.

SAS A3 CONSTRUCTION

Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment

102 ZA La Bossardière

44430 LE LANDREAU

Siret : 85011195600015

Etats financiers

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

1317427AE27B4A4...

SAS A3 CONSTRUCTION

Etats financiersExercice du 01/10/2022
au 30/09/2023**Sommaire**

Attestation de Présentation	1
1. Etats Financiers	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de Résultat	5
Compte de Résultat (suite)	6
2. Annexe	7
Règles et méthodes comptables	8
3. Détail du Bilan	10
Détail Bilan Actif	11
Détail Bilan Passif	12
4. Détail du Compte de Résultat	13
Détail du Compte de Résultat	14
Soldes Intermédiaires de Gestion	16
5. Documents Fiscaux	17

Attestation d’Expert Comptable

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de SAS A3 CONSTRUCTION pour l'exercice du 01 octobre 2022 au 30 septembre 2023 et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	158 617
Chiffre d'affaires	237 141
Résultat net comptable (Bénéfice)	30 784

A Vallet
Le 05 décembre 2023

Pour Baker Tilly STREGO

Signé par
Vincent ROTUREAU
Signature numérique de : Vincent ROTUREAU
Date : 22-12-2023 16:39
Lieu : CLISSON 3639306437...

Vincent ROTUREAU
Expert-Comptable

SAS A3 CONSTRUCTION

Etats financiers

Exercice du 01/10/2022

au 30/09/2023

Etats Financiers



SAS A3 CONSTRUCTION

Etats financiers

Exercice du 01/10/2022
au 30/09/2023

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/09/2023	Net 30/09/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 948	3 659	2 289	2 822
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 948	3 659	2 289	2 822
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 015		1 015	2 475
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	13 467		13 467	119 204
Autres créances	8 769		8 769	13 001
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	133 077		133 077	107 505
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	156 328		156 328	242 184
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	162 276	3 659	158 617	245 006
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

SAS A3 CONSTRUCTION

Etats financiers

Exercice du 01/10/2022

au 30/09/2023

Bilan Passif

	30/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	95 673	79 863
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	30 784	15 809
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	131 956	101 173
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes diverses (3)	2 067	1 976
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 889	103 841
Dettes fiscales et sociales	8 704	28 017
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		10 000
Total IV	26 661	143 834
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	158 617	245 006
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	26 661	143 834
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SAS A3 CONSTRUCTION

Etats financiers

Exercice du 01/10/2022
au 30/09/2023

Compte de Résultat

	30/09/2023	30/09/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	237 141	769 149
Chiffre d'affaires net	237 141	769 149
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		216
Autres produits	30	184
Total I	237 171	769 549
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	49 497	267 532
Variations de stock	1 461	4 849
Autres achats et charges externes (a)	79 167	301 526
Impôts, taxes et versements assimilés	1 951	2 434
Salaires et traitements	48 097	115 423
Charges sociales	19 253	58 741
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 436	1 263
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		3
Total II	200 863	751 771
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	36 309	17 778
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	92	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	92	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-92	
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	36 217	17 778

SAS A3 CONSTRUCTION

Etats financiers

Exercice du 01/10/2022

au 30/09/2023

Compte de Résultat (suite)

	30/09/2023	30/09/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		2 080
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		2 080
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		648
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		610
Total charges exceptionnelles (VIII)		1 258
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		822
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	5 433	2 790
Total des produits (I+III+V+VII)	237 171	771 629
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	206 388	755 820
BENEFICE OU PERTE	30 784	15 809
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

SAS A3 CONSTRUCTION

Etats financiers
Exercice du 01/10/2022
au 30/09/2023

Annexe



SAS A3 CONSTRUCTION

Etats financiers

Exercice du 01/10/2022
au 30/09/2023

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A3 CONSTRUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 158 617 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 30 784 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

A3 CONSTRUCTION
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 102 ZA La Bossardière - 44430 LE LANDREAU
850 111 956 RCS NANTES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 21 DECEMBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à **30 783,88 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 30 783,88 euros

auquel s'ajoute un prélèvement
sur le compte « Autres Réserves » de 69 216,12 euros
qui est ainsi ramené à 26 456,44 euros

pour former une somme distribuable de 100 000,00 euros

affectée en totalité à titre de dividendes à l'associée unique 100 000,00 euros
soit 200 euros par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Acte sous signature électronique via le procédé DOCUSIGN, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil.

Certifié conforme La Présidente
La société FF GREEN HOLDING
Représentée par Monsieur Elie COUILLAUD

DocuSigned by:

1317427AE27B4A4...